

Manager du développement durable – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 : Elaboration de la stratégie de développement durable de l'organisation	<i>Contexte : Le manager du développement durable établit un diagnostic RSE et conduit des analyses stratégiques qui serviront de base à la définition des plans d'action à mettre en œuvre.</i>	E1 : Questionnaire E2 : Travaux écrits E3 : Etude de cas	<i>Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des « soft skills » lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.</i>
A1. Réalisation d'un diagnostic RSE et cartographie des risques <ul style="list-style-type: none"> • Analyse stratégique • Construction de matrices SWOT • Rédaction de notes d'analyse de risques A2. Cartographie des parties prenantes et de la matérialité des enjeux <ul style="list-style-type: none"> • Identification des parties prenantes • Cartographie et hiérarchisation des enjeux 	<p>C1. Analyser les contextes socio-économiques, environnementaux et territoriaux de l'organisation, en vue d'identifier les risques, forces et faiblesses en matière de RSE (Responsabilité sociale des entreprises).</p> <p>C2. Identifier les parties prenantes du développement durable et de la RSE au sein de l'organisation, dans son réseau et son environnement, en précisant les enjeux de chacune d'entre elles, en vue d'intégrer ceux-ci à la stratégie d'ensemble.</p>	<p>E2 – E3. (C1 à C5) <u>Etude de cas donnant lieu à une note de synthèse écrite remise au jury.</u></p> <p>La note de synthèse présente la méthodologie d'analyse mise en œuvre par le candidat. Elle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le diagnostic RSE de l'entreprise - La cartographie des parties prenantes - L'identification et l'analyse des sources d'opportunités stratégiques. - Des recommandations en termes de modèles d'affaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • (C1) Qualité de l'analyse stratégique <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie d'analyse est explicite et cohérente - Les principaux concepts de la RSE sont connus et correctement appliqués - La présentation des matrices SWOT (forces et faiblesses) est correcte - Les risques sont identifiés - La rédaction des notes est convaincante • (C2) Précision dans l'analyse des enjeux <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie d'identification des parties prenantes est correcte - Les enjeux spécifiques sont bien analysés et distingués - Le candidat a évalué et classé les enjeux dans une cartographie claire et argumentée - Le rapport à la stratégie est cohérent

Manager du développement durable – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A3. Identification des actions créatrices de valeur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse systémique de l'organisation • Analyse des chaînes de valeur <p>A4. Elaboration des modèles d'affaires durables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veille stratégique • Documentation 	<p>C3. Identifier les produits, services et processus innovants susceptibles de contribuer à une politique de développement durable, afin de constituer les éléments d'une stratégie RSE efficace.</p> <p>C4. Intégrer aux stratégies business des préoccupations éthiques et environnementales, dans le but de constituer des modèles d'affaires innovants et durables.</p> <p>C5. S'appuyer sur les sciences de l'environnement, le droit et les notions d'intérêt général pour finaliser une stratégie RSE cohérente.</p>	<p>E2 – E3. (C1 à C5) <u>Etude de cas donnant lieu à une note de synthèse écrite remise au jury.</u></p> <p>La note de synthèse présente la méthodologie d'analyse mise en œuvre par le candidat. Elle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le diagnostic RSE de l'entreprise - La cartographie des parties prenantes - L'identification et l'analyse des sources d'opportunités stratégiques. - Des recommandations en termes de modèles d'affaires. <p>E1. (C1) L'évaluation est complétée par un questionnaire destiné à vérifier les savoirs du candidat en matière de RSE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (C3) : Qualité de l'analyse des chaînes de valeur <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie d'identification est explicite et cohérente - Les critères de choix sont pertinents - L'argumentaire à l'appui est logique • (C4) : Pertinence des modèles d'affaires proposés <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat démontre un bon niveau de compréhension des préoccupations éthiques et environnementales - Ses propositions en termes de modèles d'affaires sont pertinentes et bien argumentées • (C5) : Qualité de l'analyse stratégique <ul style="list-style-type: none"> - Les sources documentaires sont adaptées au cas étudié - Le candidat établit des liens pertinents entre ses recherches et leur traduction stratégique - Les conclusions sont claires et convaincantes • (C1) : 70% de bonnes réponses au questionnaire

Manager du développement durable – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 2 : Pilotage des plans d'action en développement durable	<i>Contexte : Le manager du développement durable décline la stratégie DD / RSE en plans d'actions opérationnels. Il conduit le changement et accompagne les parties prenantes dans la mise en place des bonnes pratiques.</i>	E2 : Travaux écrits E4 : Mise en situation professionnelle E5 : Présentation orale devant le jury	<i>Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des « soft skills » lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.</i>
<p>A1. Définition des plans d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des options réalistes • Intégration des recommandations de la norme ISO 26000 • Déclinaison des plans d'action 	C6. Opérer des choix entre les options techniques, scientifiques, économiques et organisationnelles, en suivant les recommandations de la norme ISO 26000 (responsabilité sociétale), afin de définir des plans d'action opérationnels.	E2 – E4 – E5. (C6 à C11) <u>Mise en situation professionnelle durant le stage en entreprise</u> Le candidat à la certification définit et conduit des actions de développement durable dans l'entreprise qui l'accueille en stage. (Compte-rendu écrit intégré au rapport de stage.)	<ul style="list-style-type: none"> • (C6) Cohérence des plans d'action <ul style="list-style-type: none"> - La norme ISO/IEC 26000 est connue et correctement suivie - Les différentes options sont présentées - Les critères de choix sont explicites et pertinents - Les plans d'action opérationnels proposés et mis en œuvre par le candidat sont cohérents
<p>A2. Mise en œuvre du système de management DD / RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Négociation des nouveaux objectifs • Prise en compte de l'existant • Intégration des recommandations de la norme ISO 14001 • Inclusion handicap 	C7. Renégocier les objectifs des acteurs en intégrant de nouveaux critères DD dans les systèmes de management existants, dans le but d'assurer une mise en œuvre des plans d'action conforme à la norme ISO 14001 (système de management environnemental).	Il présente oralement au jury la méthode employée et les résultats de son action.	<ul style="list-style-type: none"> • (C7) Efficacité de la négociation avec les acteurs <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat démontre une bonne connaissance des systèmes de management et de la norme ISO 14001 - Il rend compte avec précision des résultats de ses négociations - Les objectifs renégociés intègrent les critères proposés - Les justifications données sont pertinentes

Manager du développement durable – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A2. Mise en œuvre du système de management DD / RSE (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Négociation des nouveaux objectifs • Prise en compte de l'existant • Inclusion handicap <p>A3. Intégration au management des bonnes pratiques de développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle qualité • Accompagnement <p>A4. Conduite du changement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des outils de partage d'information • Conduite de réunions • Accompagnement 	<p>C8. Prendre en compte le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) dans le but d'impliquer les personnes handicapées dans les plans d'action DD/RSE.</p> <p>C9. Mettre en place un suivi et un contrôle qualité des nouvelles pratiques, en s'appuyant sur les acteurs et personnels impliqués, en vue d'assurer les résultats de la stratégie mise en œuvre.</p> <p>C10. Concevoir et mettre en œuvre un système d'information partagé, en utilisant des outils collaboratifs adaptés, en vue de capitaliser sur les bonnes pratiques en développement durable.</p>	<p>E2 – E4 – E5. (C6 à C11) <u>Mise en situation professionnelle durant le stage en entreprise</u></p> <p>Le candidat à la certification définit et conduit des actions de développement durable dans l'entreprise qui l'accueille en stage.</p> <p>(Compte-rendu écrit intégré au rapport de stage.)</p> <p>Il présente oralement au jury la méthode employée et les résultats de son action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (C8) : Qualité de l'inclusion handicap <ul style="list-style-type: none"> - L'application du RGAA est conforme aux situations de travail étudiées - Les situations nécessitant des adaptations sont identifiées - La notion de conception universelle est connue et judicieusement mise en œuvre • (C9) Efficacité du contrôle qualité <ul style="list-style-type: none"> - Les processus du contrôle de la qualité environnementale sont détaillés - Le lien avec la stratégie de l'entreprise est justifié - Le candidat a su impliquer l'ensemble des acteurs concernés • (C10) Maîtrise des outils collaboratifs <ul style="list-style-type: none"> - Les outils numériques mis en place sont opérationnels - Le dispositif mis en œuvre favorise l'amélioration continue des plans d'action - Le candidat a fait la preuve de sa capacité d'écoute et d'appui aux bonnes pratiques

Manager du développement durable – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A4. Conduite du changement (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des outils de partage d'information • Conduite de réunions • Accompagnement 	<p>C11. Engager des actions de conduite du changement, en s'appuyant sur un système d'information partagé, afin d'accompagner les parties prenantes dans la mise en place de la stratégie DD / RSE.</p>	<p>E2 – E4 – E5. (C6 à C11) <u>Mise en situation professionnelle durant le stage en entreprise</u></p> <p>Le candidat à la certification définit et conduit des actions de développement durable dans l'entreprise qui l'accueille en stage.</p> <p>(Compte-rendu écrit intégré au rapport de stage.)</p> <p>Il présente oralement au jury la méthode employée et les résultats de son action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (C11) Aptitude du candidat à la communication et au travail en équipe - <i>Le candidat a démontré son aptitude à la conduite de réunions d'accompagnement et à la communication avec les acteurs</i> - <i>La présentation orale au jury est claire, structurée et convaincante</i> - <i>Les réponses aux questions du jury sont bien argumentées</i>

Manager du développement durable – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 3 : Evaluation des projets de développement durable	<u>Contexte</u> : L'évaluation des projets DD / RSE est une dimension essentielle de l'action et de la communication mises en œuvre par le manager du développement durable.	E2 : Travaux écrits E3 : Etude de cas E4 : Mise en situation professionnelle E5 : Présentation orale devant le jury	<i>Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des « soft skills » lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.</i>
<p>A1. Conception des indicateurs d'évaluation de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'indicateurs • Modélisation 	C12. Concevoir les indicateurs quantitatifs et qualitatifs de progression des pratiques de développement durable au sein de l'organisation, dans le but de rationaliser l'évaluation des résultats des actions entreprises.	E2 – E3 – E4 – E5. (C12 à C15) <u>Etude de cas et mise en situation professionnelle en centre de formation</u>	<ul style="list-style-type: none"> • (C12) Pertinence des indicateurs <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie de définition des indicateurs est cohérente - Le candidat distingue bien les indicateurs quantitatifs et qualitatifs - La structure générale du dispositif d'évaluation est explicite et logiquement justifiée
<p>A2. Mesure des impacts économiques, sociaux et environnementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse prospective • Mesure • Modélisation 	C13. Mesurer les impacts économiques, sociaux et environnementaux des projets de développement durable, en s'appuyant sur les indicateurs prédéfinis, en vue de constituer les principaux éléments d'évaluation des actions mises en œuvre.	<p>L'étude est menée en centre de formation, sur un projet proposé par une entreprise partenaire de l'ILV.</p> <p>Le candidat évalue les résultats des actions en développement durable de l'entreprise étudiée.</p> <p>Il rédige un rapport qu'il soutient devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (C13) Précision des mesures <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat distingue bien les impacts économiques, sociaux et environnementaux - Sa méthodologie de mesure et d'analyse est cohérente pour chaque catégorie - Elle s'appuie sur les indicateurs prédéfinis - La présentation des résultats distingue et met en évidence les aspects quantitatifs et qualitatifs

Manager du développement durable – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A3. Pilotage de la performance économique, sociale et environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modélisation • Evaluation des performances en développement durable 	<p>C14. Concevoir un modèle de pilotage de la performance globale en développement durable, intégrant l'ensemble des mesures d'impact, dans la perspective de rédaction du rapport annuel d'activité DD / RSE.</p>	<p>E2 – E3 – E4 – E5. (C12 à C15) <u>Étude de cas et mise en situation professionnelle en centre de formation</u></p> <p>L'étude est menée en centre de formation, sur un projet proposé par une entreprise partenaire de l'ILV.</p> <p>Le candidat évalue les résultats des actions en développement durable de l'entreprise étudiée.</p> <p>Il rédige un rapport qu'il soutient devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (C14) Qualité de l'analyse de performance <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le candidat démontre sa maîtrise de la notion de performance en développement durable</i> - <i>Sa proposition est cohérente et bien argumentée</i> - <i>Sa proposition est assortie d'un plan de rédaction du rapport d'activité annuel</i> • (C15) Qualité de la modélisation monétaire <ul style="list-style-type: none"> - <i>La méthodologie choisie est explicite et cohérente</i> - <i>Le chiffrage des impacts sociaux et environnementaux est correct au regard de la méthodologie mise en oeuvre</i> - <i>Le candidat situe bien ses résultats dans l'ensemble de l'activité économique</i> - <i>La présentation orale au jury est claire, structurée et convaincante</i> - <i>Les réponses aux questions du jury sont bien argumentées</i>
<p>A4. Evaluation des impacts sociaux et environnementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modélisation • Chiffrage • Analyses comparées 	<p>C15. Etablir des modèles et critères monétaires et comptables d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux, en vue de chiffrer ces impacts et de les situer dans l'ensemble des résultats économiques de l'organisation.</p>	<p>Il rédige un rapport qu'il soutient devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (C15) Qualité de la modélisation monétaire <ul style="list-style-type: none"> - <i>La méthodologie choisie est explicite et cohérente</i> - <i>Le chiffrage des impacts sociaux et environnementaux est correct au regard de la méthodologie mise en oeuvre</i> - <i>Le candidat situe bien ses résultats dans l'ensemble de l'activité économique</i> - <i>La présentation orale au jury est claire, structurée et convaincante</i> - <i>Les réponses aux questions du jury sont bien argumentées</i>

Manager du développement durable – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 4 : Management interne et externe des communautés de développement durable	<i>Contexte : Le métier de manager du développement durable comporte une dimension managériale très importante, qui s'applique autant à l'interne qu'à la gestion des relations avec l'environnement et les institutions.</i>	E2 : Travaux écrits E4 : Mise en situation professionnelle E5 : Présentation orale devant le jury	<i>Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des « soft skills » lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.</i>
<p>A1. Définition et mise en œuvre des pratiques de communication interne et externe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduite de réunions et ateliers • Développement de l'intelligence collective 	C16. Concevoir et mettre en œuvre des pratiques de co-construction des processus de développement durable, en impliquant les parties prenantes internes et externes à l'organisation, dans le but de développer l'intelligence collective et de finaliser des cahiers des charges efficients.	<p>E2 – E4 – E5. (C16 à C19) <u>Mise en situation professionnelle durant le stage en entreprise</u></p> <p>Le candidat contribue par son action à la construction en interne d'une dynamique du développement durable.</p> <p>Il agit auprès des partenaires extérieurs et des institutions pour renforcer la démarche et préparer l'obtention de certifications / habilitations.</p> <p>Compte-rendu écrit intégré au rapport de stage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (C16) Aptitude à conduire les processus de co-construction <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat connaît les pratiques et outils de la co-construction - La mise en œuvre a convaincu les parties prenantes - Les comptes-rendus d'ateliers sont précis et complets - Le candidat présente les résultats de son action sous la forme d'un cahier des charges
<p>A2. Définition et mise en œuvre du plan de sensibilisation des parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ingénierie de formation • Recherche documentaire • Préparation des supports 	C17. Engager la formation des salariés sur les questions de développement durable et de RSE, en s'appuyant sur des documents scientifiques et juridiques adaptés, afin de renforcer le niveau de sensibilisation de l'ensemble des services.		<ul style="list-style-type: none"> • (C17) Cohérence du plan de formation des personnels <ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de formation sont identifiés - L'ingénierie de formation est logique et pertinente - Les supports scientifiques et juridiques sont adaptés - Le candidat présente un plan rationnel et un calendrier de formation

Manager du développement durable – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A3. Négociation avec les partenaires stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduite de réunions avec les partenaires • Négociation 	<p>C18. Identifier les partenaires stratégiques de l'organisation en matière de réussite de ses plans d'action DD / RSE, en vue de négocier leur participation et leur soutien à la stratégie d'ensemble.</p>	<p>E2 – E4 – E5. (C16 à C19) <u>Mise en situation professionnelle durant le stage en entreprise</u></p> <p>Le candidat contribue par son action à la construction en interne d'une dynamique du développement durable.</p> <p>Il agit auprès des partenaires extérieurs et des institutions pour renforcer la démarche et préparer l'obtention de certifications.</p> <p>Compte-rendu écrit intégré au rapport de stage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (C18) Vision globale <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat identifie les partenaires stratégiques de son organisation en termes de DD / RSE - Ses comptes-rendus de réunion sont précis et complets - Le candidat présente et analyse les résultats de ses actions auprès des partenaires
<p>A4. Coopération avec les institutions nationales et internationales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relations publiques • Constitution de dossiers de certification / habilitation 	<p>C19. Représenter l'entreprise dans les institutions nationales et internationales en vue de négocier des dispositifs de valorisation des actions (certification, labellisation, etc.)</p>	<p>Compte-rendu écrit intégré au rapport de stage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (C19) Efficacité des relations publiques <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat identifie les institutions importantes pour l'action DD / RSE - Le candidat présente et analyse les résultats de ses actions auprès des institutions - Il rend compte de sa contribution aux procédures de certification / habilitation - La présentation orale au jury est claire, structurée et convaincante - Les réponses aux questions du jury sont bien argumentées

Manager du développement durable – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

MODALITES D'EVALUATION

E1 : Questionnaire

(Epreuve écrite en temps limité, questions ouvertes ou fermées)

E2 : Travaux écrits

(Notes de synthèse relatives aux études de cas, rapport de stage)

E3 : Etude de cas

(Les études de cas supports des évaluations sont proposées par les entreprises partenaires de l'ILV-IIM)

E4 : Mise en situation professionnelle

(Sur études de cas en centre de formation, ou sur le terrain durant le stage en entreprise)

E5 : Présentation orale devant le jury

(Présentation orale individuelle)

Les modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction des situations des personnes handicapées (Charte handicap & accessibilité de l'Institut Léonard de Vinci).

BLOCS DE COMPETENCES

Les compétences évaluées sont réparties en quatre blocs :

1. Elaborer la stratégie de développement durable de son organisation
2. Piloter des plans d'action en développement durable
3. Evaluer des projets de développement durable
4. Manager les communautés internes et externes du développement durable

La validation des quatre blocs de compétences est obligatoire pour l'obtention du titre.

La validation partielle d'un bloc n'est pas possible. La validation partielle de la certification est constituée des blocs dont la totalité des compétences à évaluer est reconnue.